

TROPHÉES ALSACE INNOVATION 2016

concours-alsaceinnovation.fr



Communiqué de Presse – 5 avril 2016

Trophées Alsace Innovation – Appel à projets : L'édition 2016 est lancée !

Soutenus par la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et la CCI Alsace et organisés par Alsace Innovation, l'agence régionale de l'innovation, les Trophées Alsace Innovation démarrent leur 13^e édition. Depuis 13 ans, ils visent à valoriser et promouvoir des produits, procédés ou services innovants développés par la créativité des entreprises alsaciennes et ainsi, à illustrer le potentiel d'innovation de tout le territoire. **L'édition 2016 est officiellement lancée ce jour, et les porteurs de projet ont jusqu'au 20 mai pour déposer leur dossier de candidature, sur le site www.concours-alsaceinnovation.fr**

Toute entreprise alsacienne, industrielle ou de service, quelle que soit sa taille, ayant mis en œuvre un projet innovant portant sur l'amélioration de son produit ou de son processus, ou étant en phase de lancement d'un nouveau produit ou service innovant, peut concourir à ces Trophées, mais selon certaines thématiques précises.

Les nouvelles thématiques de l'édition 2016

En effet, depuis 3 ans, les Trophées Alsace Innovation sont portés en collaboration avec **les pôles de compétitivité présents sur le territoire alsacien. Alsace BioValley, Fibres Energivie, Pôle Véhicule du Futur et HYDREOS** participent toujours activement et concrètement à l'événement cette année.

Pour cette édition 2016, ils seront rejoints par le **cluster alimentaire ARIA Alsace**. Un potentiel nouveau pour les Trophées alors que l'Alsace est un territoire particulièrement riche en industries agro-alimentaires.

De plus pour cette 13^{ème} édition, **un nouveau Trophée a été créé** : celui des « **Enjeux de demain** ». Selon cette approche transversale, les entreprises pourront concourir dans l'un des 3 champs suivants : **Numérique, Usine du futur et Transition énergétique**.

L'élargissement de la proposition à des thématiques nouvelles et représentatives de la diversité des compétences les plus pointues de notre territoire permettra l'ouverture du concours à des entreprises porteuses de projets dans des champs inédits et témoignera de l'extraordinaire capacité d'innovation en Alsace !

Car aux côtés d'Alsace Innovation, le partenariat avec les pôles et leurs filières d'excellence, permet aussi une meilleure identification des projets les plus innovants sur le territoire alsacien, et renforce l'exemplarité de projets proches du marché. Grâce aux Trophées, de nouvelles entreprises détectées sont devenues membres des pôles et ont pu entrer dans un processus de projets collaboratifs.

Pour les chefs d'entreprise candidats à l'innovation, la collaboration entre Alsace Innovation et les pôles de compétitivité permet à la fois de mieux connaître et d'apprécier le rôle des différents acteurs liés à l'innovation sur le terrain, et d'être accompagnés par des experts sur le chemin de l'innovation de façon très concrète et porteuse de succès.

Le processus 2016 :

Comme chaque année, les entreprises pouvant concourir aux Trophées doivent être situées en Alsace.

Pour cette 13^{ème} édition, le dossier de candidature devra correspondre à l'une des 5 thématiques des filières d'excellence : **Santé, Bâtiment et Matériaux durables, Mobilités, Eau, Agroalimentaire.**

De plus, les candidatures pourront se porter selon une approche transversale « **Enjeux de demain** », entrant dans l'un des 3 champs suivants : **Numérique, Usine du futur et Transition énergétique.**

Les dossiers sélectionnés bénéficieront d'une analyse de leur projet innovant, assurée selon la spécificité des dossiers, soit par Alsace Innovation soit par le pôle concerné. Ce diagnostic comprend l'évaluation des potentialités du projet et des recommandations.

La sélection des meilleurs projets se fera en commun et le Jury de sélection sera composé d'experts de chaque filière, d'Alsace Innovation, mais aussi de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, CCI Alsace, Bpifrance Alsace, Dirrecte Alsace, FEDER et INPI Alsace.

Six prix seront décernés : un par filière d'excellence : Santé, Bâtiment et Matériaux durables, Mobilités, Eau, et Agroalimentaire, et **un Prix « Enjeux de demain » sera attribué**, entrant dans l'un des trois champs suivants : Numérique, Usine du Futur, Transition énergétique.

Dotations

Pour récompenser les lauréats, les Trophées Alsace Innovation sont dotés de nombreux prix grâce à leurs partenaires, qu'ils soient publics, privés ou média.

Chaque lauréat recevra une dotation de 5 000 € et bénéficiera en plus d'une campagne de communication vers la presse régionale et nationale.

CALENDRIER

- **20 mai 2016** : Clôture des inscriptions et pré-sélection
- **11 octobre 2016** : Jury régional
- **24 novembre 2016** : Cérémonie de remise des Trophées à Strasbourg à la Maison de la Région

COMMENT PARTICIPER ?

Inscriptions et dépôt des dossiers de candidatures jusqu'au **20 mai 2016** sur www.concours-alsaceinnovation.fr

RENSEIGNEMENTS ET MODALITES

Alsace Innovation - T : 03 89 36 67 50 - M : contact @alsaceinnovation.eu

Contact Presse : Marie-France Schmidlin

tél : 03 88 610 615 / 06 61 71 23 42 – mail : mariefrance.schmidlin@dbmail.com

LES TROPHÉES ALSACE INNOVATION : RAPPELS

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les Trophées sont ouverts à toute entreprise alsacienne, industrielle ou de service, quelle que soit sa taille :

- ayant mis en œuvre un projet innovant portant sur l'amélioration de son produit ou de son processus,
- en phase de lancement d'un nouveau produit ou service,

relevant de l'une de ces 5 thématiques : Santé, Bâtiment et Matériaux durables, Mobilités, Eau, Agroalimentaire. De plus, les candidatures pourront porter sur une thématique transversale «Enjeux de demain», comprenant les 3 champs suivants : Numérique, Usine du futur et Transition énergétique.

QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- caractère innovant du projet,
- potentiel de marché,
- impact économique en région Alsace,
- cohérence du projet : équipe, capacité financière, approche marketing et commerciale...
- engagement dans une démarche d'innovation (veille, créativité, brevets, ...).

L'approche innovante sera évaluée selon les 5 champs suivants : innovation marketing et commerciale, innovation de produit, service et usage, innovation technologique, innovation de procédé et d'organisation, innovation de modèle d'affaires.

POURQUOI DÉPOSER UN DOSSIER ?

La participation aux Trophées Alsace Innovation offre aux candidats sélectionnés de multiples avantages :

- bénéficier d'une analyse de votre innovation, réalisée par des experts,
- communiquer en direction des acteurs économiques locaux et vous faire connaître,
- présenter votre projet à Alsace Innovation et aux Pôles de compétitivité en vue de bénéficier de leur accompagnement personnalisé,
- bénéficier d'une communication sur le projet et d'une couverture presse lors de la remise des prix.

DOTATIONS

Les Trophées sont dotés de nombreux prix grâce à leurs partenaires, qu'ils soient publics, privés ou média, qui soutiennent les Trophées avec fidélité depuis de nombreuses années.

En 2015, les 7 lauréats ont reçu chacun un prix de 5 000 €. Un « Pack Communication » d'une valeur de plus de 10 000€ a également été remis par le partenaire média. Les lauréats ont en outre bénéficié d'une campagne de communication vers la presse régionale et nationale.

Les Trophées Alsace Innovation en chiffres :

Depuis 2003, les Trophées Alsace Innovation représentent :

- **1.567** dossiers déposés,
- **1.250** dossiers sélectionnés, ayant bénéficié d'une analyse approfondie de leur projet,
- **345** lauréats récompensés.

Les Trophées sont organisés par :

Alsace Innovation est l'agence régionale d'innovation dédiée à l'accompagnement et au financement de projets d'innovation déployés au sein des entreprises d'Alsace. Reconnue d'intérêt général, elle est la porte d'entrée privilégiée des entreprises qui souhaitent innover et s'appuie sur un réseau d'acteurs régionaux aux compétences pluridisciplinaires. www.alsaceinnovation.eu



En collaboration avec :

Alsace BioValley, Pôle de compétitivité de calibre mondial, accompagne des projets de R&D collaboratifs et accélère ainsi la croissance industrielle des entreprises alsaciennes de la filière Santé, pour créer de nouveaux emplois et développer les investissements industriels en Alsace. www.alsace-biovalley.com



Fibres Energivie est un Pôle de compétitivité dédié au bâtiment à faible impact environnemental et aux matériaux biosourcés et éco-conçus. Il accompagne des projets de R&D collaboratifs et stimule l'innovation et la croissance de ses adhérents. www.pole.energivie.eu



Pôle Véhicule du Futur, Pôle de compétitivité sur les véhicules et mobilités du futur, a pour mission d'améliorer la compétitivité des entreprises : émergence de projets innovants et accompagnement à la mise sur le marché ; performance industrielle des entreprises et accompagnement de leur croissance.

www.vehiculedufutur.com



HYDREOS, Pôle de compétitivité, soutient les 500 entreprises régionales de la filière de l'eau. Il facilite l'innovation sur le territoire pour accroître leur compétitivité et pour améliorer les performances de la gestion de l'eau. www.hydreos.fr



L'ARIA Alsace (Association Régionale des Industries Alimentaires d'Alsace) a pour mission de fédérer et de représenter les industries alimentaires alsaciennes dans les instances locales, nationales et européennes afin de proposer un accompagnement à l'innovation, en partenariat avec Alsace Innovation, des opportunités sur les marchés internationaux et d'assurer la promotion collective des produits alimentaires. www.aria-alsace.com



Avec le soutien de :

Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



UNION EUROPÉENNE
Ce projet est soutenu par
le Fonds Européen de
Développement Régional

Contact Presse : Marie-France Schmidlin
tél : 03 88 610 615 / 06 61 71 23 42 – mail : mariefrance.schmidlin@dbmail.com

L'Académie • 11 rue de l'Académie • 67000 STRASBOURG • Tél. : +33 (0)9 72 54 04 22 • Fax : +33 (0)3 89 36 67 51
Siège social • 4 avenue du Général Leclerc • 68100 MULHOUSE • Tél. : +33 (0)3 89 36 72 40
Fax : +33 (0)3 89 36 67 51 • E-mail : contact@alsaceinnovation.eu • www.alsaceinnovation.eu Association de droit local